



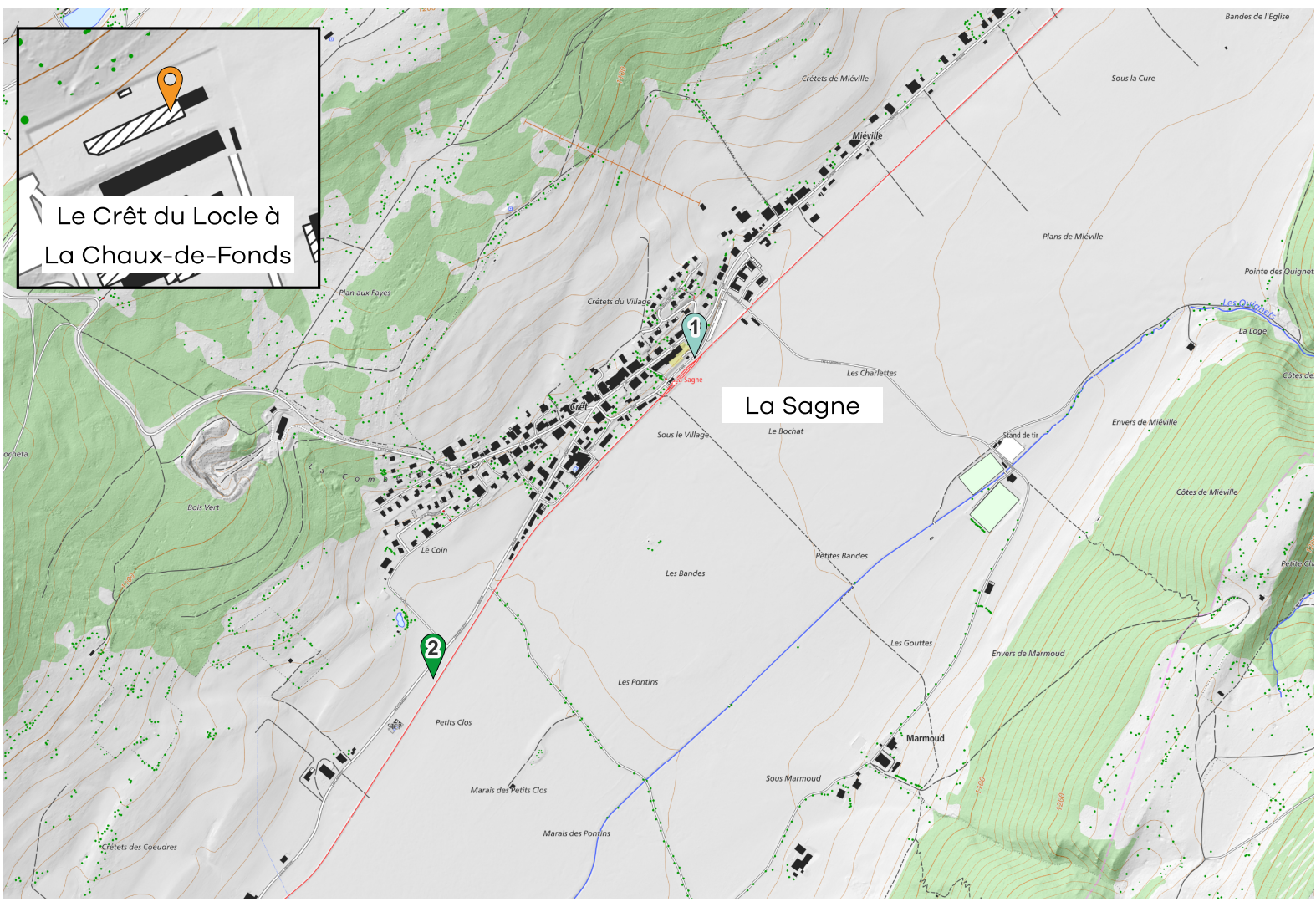
2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Le Crêt du Locle à
La Chaux-de-Fonds



La Sagne

- Déchets verts
- Ecopoint
- Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Tri à la source

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contribution financière

J'utilise obligatoirement pour tout déchet urbain pour lequel n'existe pas de collecte spécifique des **sacs officiels en vente auprès de la Poste et de la Commune**. A l'achat de certains articles, vous payez une taxe anticipée de recyclage (TAR) comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Mes conteneurs à sacs-poubelle

Les "Moloks" sont des conteneurs semi-enterrés permettant une excellente capacité d'emmagasinement. Le couvercle se ferme automatiquement; les matières sont donc à l'abri des insectes et des animaux. De plus, la température souterraine ralentit le développement des bactéries, diminuant considérablement les odeurs de décomposition.

Mon ÉCOPOINT et autre point de collecte (voir plan)

1 - Gare : verre, alu, boîtes de conserve, dosettes de café, papier, carton, huiles, piles, PET, textiles, cartouches d'encre pour imprimantes.

2 - STEP : déchets verts (gazon et petits branchages en quantité raisonnable, herbes à problèmes exclues).

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Contact et infos

Administration communale
Crêt 103a
Case postale 33
2314 La Sagne
032 931 51 06
commune.lasagne@ne.ch
www.lasagne.ch

Ordures ménagères / conteneurs à puce uniquement

Tournée à Marmoud 1x toutes les 3 semaines
Tournées supprimées et remplacées :
Lundi de Pâques 01.04.2024 remplacée au mardi 02.04.2024
Lundi de Pentecôte 19.05.2024 remplacée au mardi 20.05.2024
Lundi du Jeûne 16.09.2024 remplacée au mardi 17.09.2024

Ma déchetterie

Déchetterie du Crêt-du-Loclle à La Chaux-de-Fonds : tous déchets encombrants et valorisables des ménages :

Ouvertures :
Lundi 13h30-18h00
Mardi à vendredi 8h30-12h00 et 13h30-18h00 (mercredi 19h00)
Samedi 8h30-16h30.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

La Sagne


Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâques	
M 2				2		
M 3				3	1	Fête du travail
J 4	1			4	2	
V 5	2	1	Instauration de la République Neuchâtel	5	3	
S 6	3	2		6	4	1
D 7	4	3		7	5	2
L 8	5	4		8	6	3
M 9	6	5		9	7	4
M 10	7	6		10	8	5
J 11	8	7		11	9	Ascension
V 12	9	8		12	10	7
S 13	10	9		13	11	8
D 14	11	10		14	12	9
L 15	12	11		15	13	10
M 16	13	12		16	14	11
M 17	14	13		17	15	12
J 18	15	14		18	16	13
V 19	16	15		19	17	14
S 20	17	16		20	18	15
D 21	18	17		21	19	Pentecôte
L 22	19	18		22	20	Lundi de Pentecôte
M 23	20	19		23	21	18
M 24	21	20		24	22	19
J 25	22	21		25	23	20
V 26	23	22		26	24	21
S 27	24	23		27	25	22
D 28	25	24		28	26	23
L 29	26	25		29	27	24
M 30	27	26		30	28	25
M 31	28	27			29	26
J	29	28			30	27
V		29	Vendredi Saint		31	28
S		30				29
D		31	Pâques			30
L						
M						

Calendrier

La Sagne

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
L 1							
M 2				1			
M 3				2			
J 4		1	Fête nationale Suisse	3			
V 5		2		4	1		
S 6		3		5	2		
D 7		4	1	6	3	1	
L 8		5	2	7	4	2	
M 9		6	3	8	5	3	
M 10		7	4	9	6	4	
J 11		8	5	10	7	5	
V 12		9	6	11	8	6	
S 13		10	7	12	9	7	
D 14		11	8	13	10	8	
L 15		12	9	14	11	9	
M 16		13	10	15	12	10	
M 17		14	11	16	13	11	
J 18		15	12	17	14	12	
V 19		16	13	18	15	13	
S 20		17	14	19	16	14	
D 21		18	15	Jeûne fédéral	20	17	15
L 22		19	16	Lundi du Jeûne fédéral	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17	
M 24		21		18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19	
V 26		23	20	25	22	20	
S 27		24	21	26	23	21	
D 28		25	22	27	24	22	
L 29		26	23	28	25	23	
M 30		27	24	29	26	24	
M 31		28	25	30	27	25	Noël
J		29	26	31	28	26	
V		30	27		29	27	
S		31	28		30	28	
D			29			29	
L			30			30	
M						31	



Comment bien trier ?



Ordures ménagères SacNEVa
 - Dans les sacs officiels à déposer dans les "Moloks".
 - IL EST INTERDIT DE DEPOSER DES DECHETS EN VRAC DANS LES "MOLOKS".



Tubes lumineux (néon) / LED
 - Dans les points de vente.
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.
 - Job Eco, 2400 Le Loche
 032/886 66 70



Déchets compostables ménagers
 - A composter individuellement.
 - Les déchets de jardin en petite quantité peuvent être déposés dans la benne à la STEP de La Sagne.



Huiles minérales et végétales
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Déchets spéciaux des ménages
 - Dans les points de vente.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Flacons en plastique avec bouchon
 - Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel. Voir détail au verso.



Appareils électriques et électroniques
 - Dans les points de vente.
 - Job-Eco, Le Loche tél.: 032/930.09.29.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



PET
 - Dans les points de vente.
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Dépouilles d'animaux
 - Centre collecteur à Montmollin, 032/889 68 40
 - Cremadog à Montmollin, 032 731 20 30



Aérosols
 - Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion), si métal ou alu dans la benne correspondante à la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Carton propre
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Pneus
 - Dans les points de vente.
 - Ne sont pas admis aux déchetteries.
 - Dépôt des Foulets, La Chaux-de-Fonds
 tél.: 032/913 49 04.



Capsules Nespresso (aluminium)
 - Dans les points de vente ou à l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.
 - Via le service recyclage de Nespresso (sac de recyclage).



Berlingots / Briques à boissons
 - Dans les sacs officiels car ces emballages sont des déchets composites (différents matériaux) et ne peuvent pas être recyclés.



Déchets encombrants combustibles
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.
 - Lors des tournées de collecte.
 Le poids maximum par dépôt est de 50kg.
 VOIR CALENDRIER



Textiles et chaussures
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Cartouches d'encre pour imprimantes
 - Dans les points de vente.
 - A l'Ecopoint de La Sagne.



Cendres de bois
 - Dans un sac à ordures officiel.
 Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



Déchets inertes (petites quantités)
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Verre
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
 - Dans les sacs officiels.



CD
 - Dans les points de vente.



Ferraille (objets métalliques)
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.
 - Lors des tournées de collecte.
 VOIR CALENDRIER.



Papier
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Sagex
 - Dans les sacs officiels ou **si gros objets à la déchetterie du Crêt-du-Loche.**
En aucun cas dans la benne à carton



Plastiques agricoles
 - Chez Vadeo à La Chaux-de-Fonds.



Médicaments
 - Retour aux pharmacies.



Aluminium et boîtes de conserve
 Canettes, tubes, boîtes d'aliments pour animaux
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Bois
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Piles et accumulateurs
 - Dans les points de vente.
 - A l'Ecopoint de La Sagne.
 - A la déchetterie du Crêt-du-Loche.



Ces plastiques peuvent être recyclés



- 1. Bouteilles de boissons en PET:** eaux minérales, sodas, exclusivement.

Vous les déposez dans un conteneur pour bouteilles de boissons en PET.



- 2. Bouteilles, flacons et autres emballages à bouchon, en plastique de diverses matières, ayant contenu:**
 - des **denrées comestibles** (lait, huile, vinaigre, ketchup, sauces, miel, etc.)
 - des **produits pour le corps ou le linge** (savon, shampoing, lotions, gels douche, lessives, adoucissant, etc.)
 - des **produits d'entretien ménager sans classe de toxicité** (détergents pour sols, vitres, inox, carrelages, WC, etc; alcool à brûler, eau déminéralisée, détartrants, etc.).

Vous les déposez dans un conteneur pour flaconnages plastiques recyclables



à la déchetterie du Crêt-du-Loche

- > **Il ne faut plus tenir compte du code matière** gravé dans l'emballage: ce qui compte c'est la **forme** (avec un bouchon) et le **contenu** (compatible avec le processus de recyclage).
- > Tout produit portant une **indication de toxicité** doit être remis à la collecte des **déchets spéciaux**.
- > **Il faut vider complètement** les bouteilles et flacons recyclables et les rincer au besoin (même s'ils sont lavés dans le processus de recyclage).
- > Pensez à **rapporter vos plastiques usagés en priorité dans les points de collecte des magasins où vous les avez achetés** neufs. C'est aussi une manière de réduire vos coûts!

= Valorisation MATIÈRE

(on récupère la matière qui les compose)

Dans des installations ad hoc **on en fait:**

des granulés de même matière avec lesquels on refabrique

> **des objets semblables:** bouteilles de boisson en PET, autres bouteilles, flacons...

> **des objets différents utilisant les mêmes matières:** barquettes, emballages, conteneurs, feuilles de protection, vêtements, chaussures, etc.





Madame, Monsieur,

Merci d'être attentifs

Nous constatons un nombre croissant de personnes qui abandonnent leurs déchets, causant ainsi des problèmes de gestion et de propreté. Nous tenons à vous rappeler l'importance de ne pas déposer de déchets encombrants à la déchetterie de notre village.

La déchetterie du Crêt-du-Loche est destinée à recevoir les déchets spécifiques et volumineux tels que les meubles, les appareils électroménagers, les matelas, les gravats, etc. Elle est spécialement conçue pour les recueillir dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Nous avons également constaté à maintes reprises que certaines personnes ne respectent absolument pas les consignes de tri des déchets et jettent volontairement des détritux en vrac soit dans les moloks, soit dans les autres containers non appropriés.

Nous vous rappelons que tous les plastiques (gobelets de yaourt, tubes, pots, barquettes de viande, de fruits et de fromage, vaisselle, pots de plante, cageots, sachets, films des magazines, boîtes à œufs, bouteilles de produits de jardinage et bricolage, bouteilles d'huile et vinaigre, etc.) devront obligatoirement **être mis dans des sacs officiels**. Seuls les plastiques recyclables (voir détail au verso) seront admis à la déchetterie du Crêt-du-Loche.

La benne destinée à recueillir **le papier et le carton** contient encore beaucoup trop de déchets souillés tels que mouchoirs, serviettes en papier, cartons de pizza, briques de boissons, sagex etc. **Nous vous rappelons que seuls les papiers en vrac et cartons pliés et écrasés PROPRES sont admis**. Le papier cadeau ne va pas dans cette benne.

Selon les analyses des boues de STEP, nous constatons que des produits chimiques sont régulièrement déversés dans les WC ou les éviers. **Ces substances peuvent nuire au bon fonctionnement de la STEP. Nous vous remercions de les amener dans les points de vente ou à la déchetterie du Crêt-du-Loche.**

Rouleau de sacs poubelle pour enfants

Nous rappelons qu'à titre de soutien aux familles, la commune offre un rouleau de sacs officiels (35 lt) par enfant et par an jusqu'à l'âge de trois ans.

En agissant tous ensemble, nous pouvons préserver notre environnement et garantir la propreté de notre village. Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Conseil communal

Heures d'ouverture de la déchetterie du Crêt-du-Loche – 032 967 64 24

<i>Jour</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	FERMÉ	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	08h30 – 12h00	13h30 – 19H00
Jeudi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	08h30 - 16H30 NON STOP	
Dimanche	FERMÉ	

Veille de jour férié : fermeture une heure plus tôt